

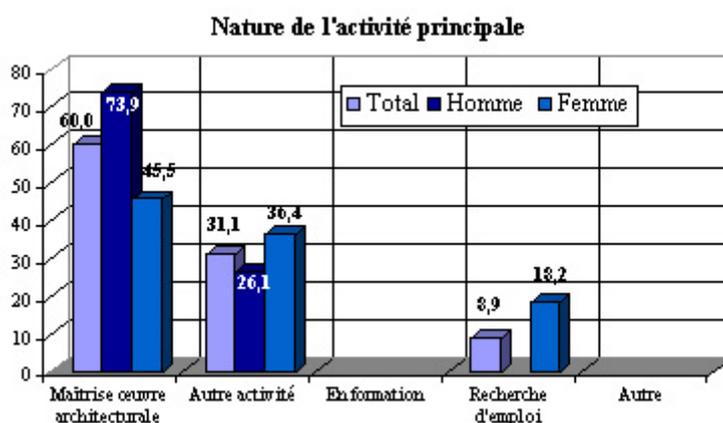
## Activités et conditions de l'exercice professionnel actuel

### nature et statut de l'activité principale

Plus de huit diplômés sur dix en situation de travail, mais augmentation des demandeurs d'emploi.

60% [63,3%] des personnes interrogées occupent une fonction de **maîtrise d'œuvre architecturale au titre de leur activité principale** et **31,1% [23%] exercent une autre activité**. (Par exemple : Monteur d'opération, chargé d'opération de développement social, dirigeant société informatique, professeurs des écoles, architecte fiscaliste, scénographe, infographe, administrateur d'association culturelle, conseil en entreprise privée, etc.)

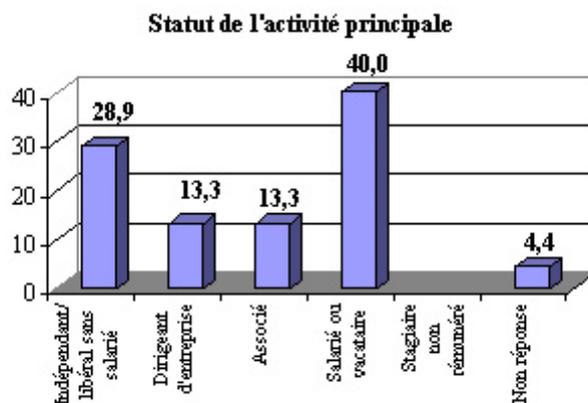
On peut noter qu'aucun répondant n'est en situation de formation ou d'inactivité pour une raison autre que celle d'être en recherche d'emploi.



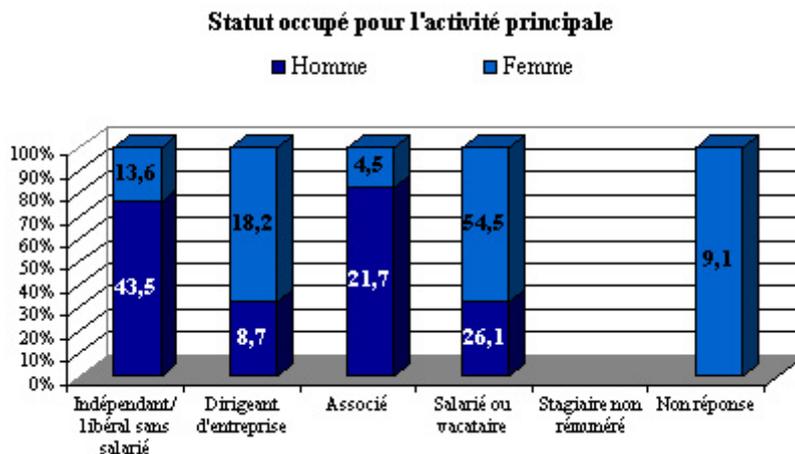
La différence entre les sexes est significative, alors que **73,9% [73,4%]** des hommes sont dans le champ de la maîtrise d'œuvre architecturale, **45,5% [46,9%]** des femmes exercent dans ce secteur d'activité, **36,4% [29,6%]** ayant un autre domaine d'activité contre **26,1% [18,8%]** des hommes. Cette différence s'exprime aussi pour les **8,9% [7,4%]** des personnes interrogées qui se déclarent en recherche d'emploi. Ce taux supérieur à la moyenne au plan national et à la moyenne en région [**7,8%**] reste cependant le plus faible parmi les écoles de la région Rhône-Alpes (Saint Etienne 16,1%, Lyon 13,8%, Grenoble 9,6%)

Cette inactivité concerne uniquement les femmes. Un quart d'entre elles ont une inactivité de moins de trois mois, pour un autre quart la durée d'inactivité est de six à douze mois et pour les dernières, cette situation dure depuis plus d'un an.

Les femmes en recherche d'emploi **sont toutes inscrites à l'ANPE** (50% à l'APEC), ce qui montre une évolution dans les mentalités, qui fait que l'on admet aujourd'hui, non seulement d'être architecte en demande d'emploi, mais aussi en demande d'emploi salarié <sup>a</sup>.



La plus grande partie des diplômés (**40%**) [45,5%] est salariée dans leur activité principale. À égalité, ils accèdent au statut de **dirigeant d'entreprise ou d'associé (13,3%)**. Le statut **d'indépendant/libéral sans salarié** est investi par **28,9%** des architectes interrogés. L'installation en indépendant/libéral est de même niveau que celle qui s'opère en Ile de France [29,3%], alors que ce mode d'installation semble plus couramment être celui des diplômés en régions [34,7%].

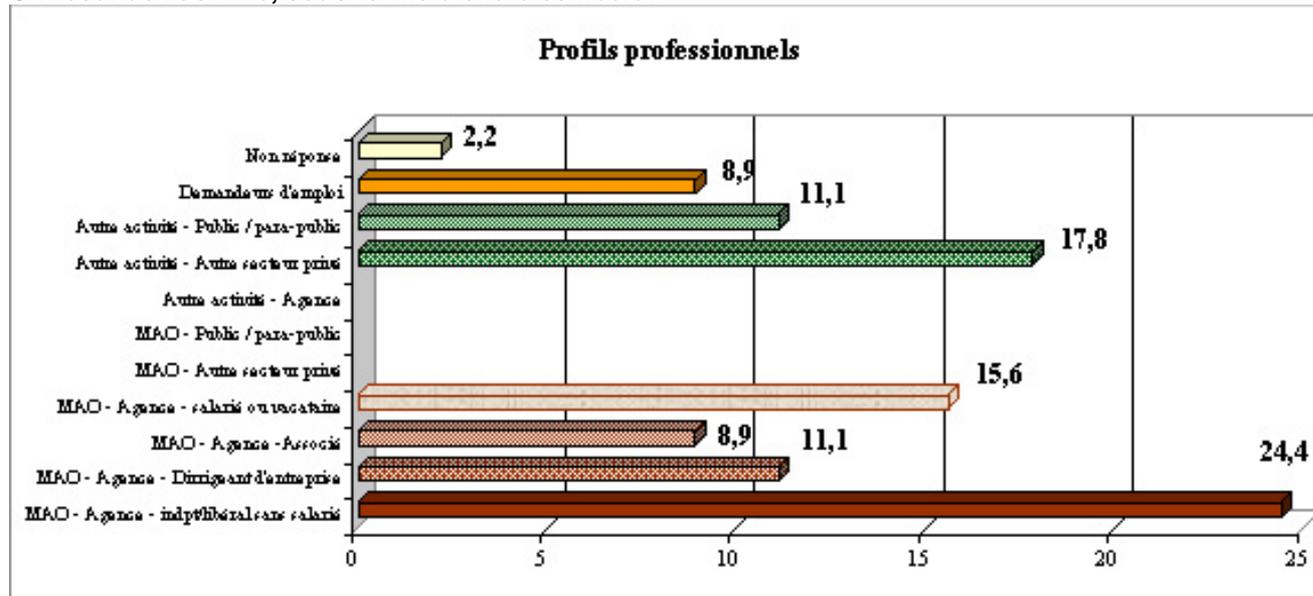


Une diversification existe là aussi entre les sexes, **54,4%** des femmes exercent en tant que **salariées**, seules **13,6%** d'entre elles sont indépendantes/libérales (contre 43,5% des hommes) ou associées (**4,5%** contre **21,7%**). Par contre, **elles sont deux fois plus nombreuses à occuper une situation de dirigeante d'entreprise (18,2%** contre **8,7%** pour leurs confrères).

Il semble qu'il y ait là une forte particularité des diplômés de l'école de Clermont-ferrand concernant le taux de dirigeant d'entreprise, avec un taux de **13,3%** pour l'ensemble des diplômés, Clermont-Ferrand se situe parmi les trois écoles dépassant largement la moyenne nationale de [5,5%]. (Paris-Tolbiac 15,7%, Nancy 17,2%). Cette particularité s'accroît pour les femmes **18,2%** pour les diplômées issues de Clermont-ferrand pour **2,7%** pour la moyenne nationale concernant les femmes ;

### ***nature et statut de l'activité principale : profils professionnels***

Un recul de l'activité, sous forme d'exercice libéral.

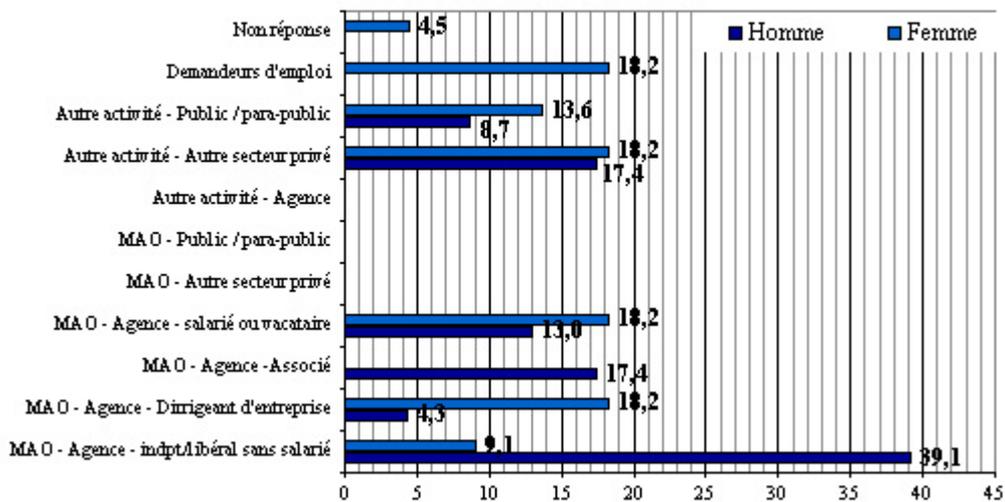


La position d'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale en libéral, dirigeant ou associé dans une agence, représente **44%** [38,7%] des architectes interrogés, pour Clermont ce chiffre était de 61% lors de la dernière enquête en 1993.

Contrairement aux données de l'enquête nationale, aucun diplômé de l'école de Clermont-Ferrand ne

déclare avoir une activité principale de maîtrise d'œuvre architecturale en dehors de la structure d'agence.

### Profils professionnels des personnes interrogées selon le sexe



**Les hommes s'orientent principalement vers la maîtrise d'œuvre architecturale (73,3% contre 45,5% des femmes), ils le font pour la plupart en tant qu'indépendant/libéral (39,1%) ou associé (17,4%), les femmes occupent majoritairement (18,2%) un statut de dirigeante d'entreprise.**

**Les femmes outre l'exercice de la maîtrise d'œuvre (45,5%) s'orientent pour un tiers vers d'autres activités, les hommes n'étant présents dans ce secteur que pour 26,1%.**

**13,6% des femmes développent cette autre activité dans le secteur public et parapublic et 18,2% au sein du secteur privé. (Respectivement 8,7% et 17,4% pour les hommes)**

**Une augmentation régulière du salariat et du salariat hors agence d'architecture**

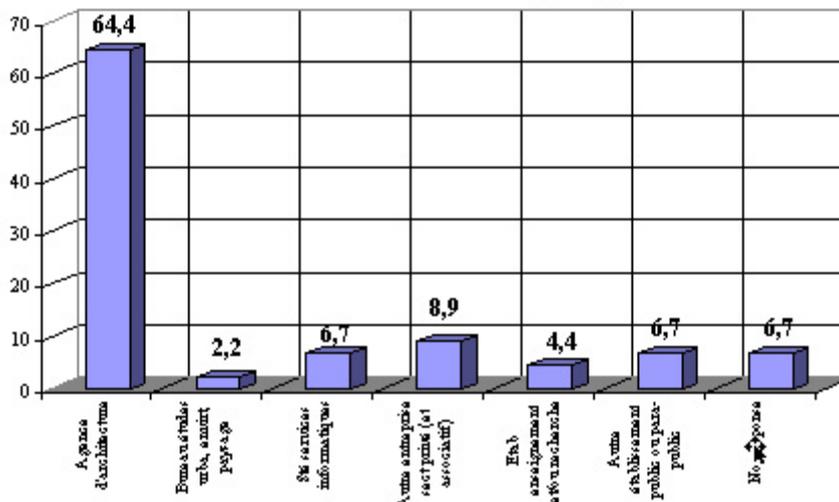
**Le salariat hors agence d'architecture (49,9%) représente près de la moitié des emplois salariés [secteur public ou parapublic 27,7%, secteur privé 18,8%]. Depuis dix ans, nous assistons à une augmentation régulière du salariat et notamment du salariat hors agence d'architecture.**

Les salariés en agence d'architecture représentent 31,8% de l'ensemble des salariés.

### structure d'accueil de l'activité principale

**L'agence d'architecture reste la structure d'accueil dominante pour l'activité principale. Près de deux tiers (64,4%) [62,8%] des architectes interrogés exercent en agence d'architecture.**

#### Structure d'accueil de l'activité principale



Le **secteur privé** constitue le deuxième secteur d'accueil **17,8%** [17%], le **secteur public** quant à lui accueille **11,1%** [12,9%] des diplômés.

#### Une présence féminine dans le secteur public

Les femmes sont moins présentes que leurs confrères masculins, dans l'exercice en agence d'architecture (**54,5%** contre **73,9%**), elles investissent à peu près de la même façon que les hommes le secteur privé (**18,1%** contre **17,4%**) et sont plus présentes dans le secteur public (**13,6%** contre **8,6%**).

<b>Comparaison avec les données de l'enquête au plan national</b>	Total	Clermont	Ile de France	Régions
Agence d'architecture	62,8	64,4	63,3	62,6
Bureau d'études urbanisme, environnement, paysage	4,1	2,2	5,1	3,6
Bureau d'études techniques	2,5		3,9	1,8
Entreprises bâtiment, travaux publics	1,2		0,6	1,5
Sté promotion / conseil immobilier	0,9		1,3	0,8
Sté services informatiques	1,2	6,7	1,3	1,2
Sté Design graphique, création industrielle	0,7		1,0	0,6
Sté communication, audiovisuel	0,3		0,6	0,2
Autre entreprise secteur privé (et associatif)	6,1	8,9	4,8	6,8
Ministère ou services extérieurs	1,6		1,6	1,7
Collectivités territoriales	3,3		3,9	3
Entreprises publiques ou Sté économie mixte	1,1		1	1,2
Établissement d'enseignement et/ou recherche	3	4,4	1,9	3,5
Autre établissement public ou parapublic	2,9	6,7	1,9	3,3
Non réponse	8,2	6,7	7,7	8,4

Le secteur des **sociétés de services informatiques**<sup>a</sup> occupe une position largement plus importante que celle de l'ensemble de la population interrogée au plan national **8,7%** contre [1,2%], de même pour le secteur **autre établissement public ou parapublic**<sup>a</sup> **6,7%** pour [2,9%].

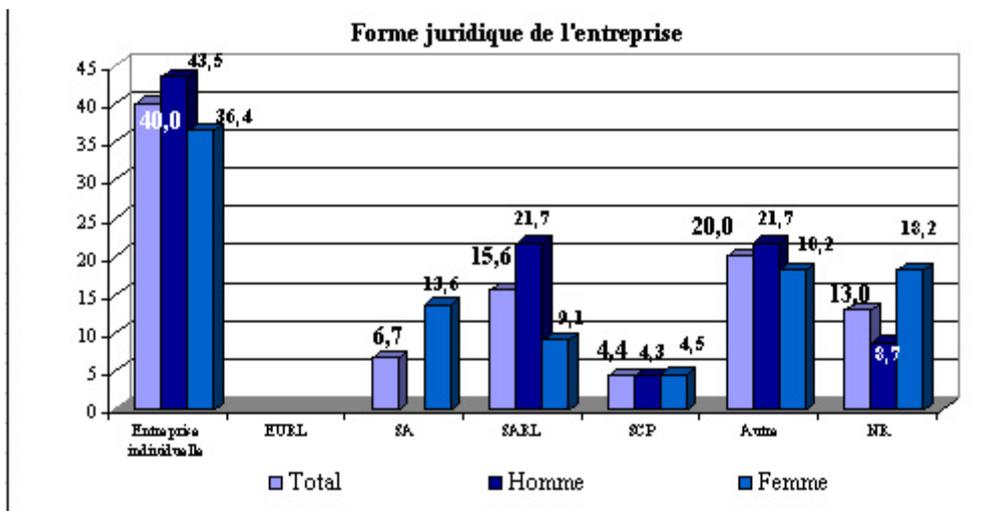
On peut remarquer que dans les types de structure d'accueil proposés dans le questionnaire, certaines ne sont pas investies par les diplômés de l'école de Clermont-Ferrand, dont l'entreprise de bâtiment ou de travaux publics<sup>a</sup> et le Ministère ou services extérieurs<sup>a</sup> qui pourtant apparaissent comme structures d'accueil pour le premier emploi.

Si l'on décompose les différents secteurs d'activité, on note que **pour le secteur privé**, ce sont les entreprises (et associatif) qui sont majoritairement investies (50%) ensuite viennent les sociétés de service informatique (37,5%) et enfin les bureaux d'études en urbanisme, paysage et environnement (12,5%).

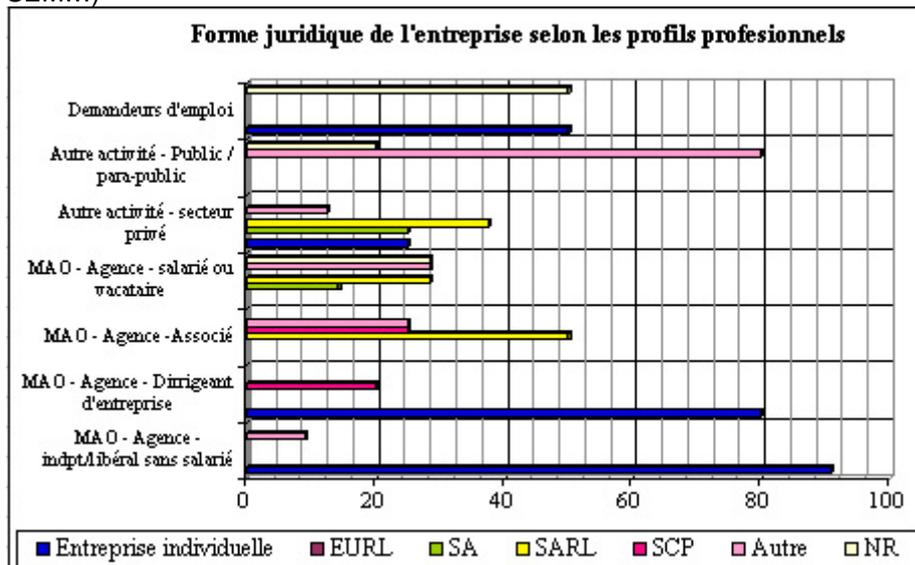
Pour les personnes travaillant **dans le secteur public** ou parapublic, elles se répartissent à 40% dans les établissements d'enseignements et 60% dans les autres établissements publics ou parapublics.

#### **forme juridique de l'activité principale - Effectif**

## Une très faible présence des sociétés pour les architectes exerçant une maîtrise d'œuvre architecturale



L'activité principale est exercée le plus fréquemment au sein d'une **entreprise individuelle (40%) [38,8%]**. Les SARL sont les cadres juridiques de l'exercice professionnel de 21,7% des répondants. La forme juridique de l'EURL n'étant adoptée par aucune des personnes interrogées. La question 'autre' recouvre majoritairement les structures du service public (Établissement public, association, SEM...)

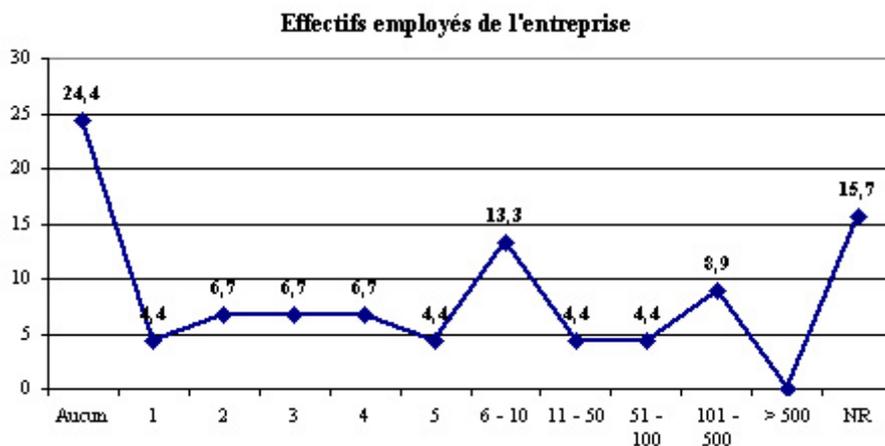


L'**architecte indépendant libéral sans salarié** (24,4% des répondants) opte presque exclusivement pour l'**entreprise individuelle (90,9%)**.

Les **dirigeants d'entreprise à la tête d'une agence d'architecture** (11,1% des répondants) choisissent également de façon majoritaire (**80%**) l'entreprise individuelle.

Les **architectes associés** en agence d'architecture (8,9% des répondants) se répartissent pour **50% en SARL** et pour 25% en SCP et 25% dans d'autre structure juridique.

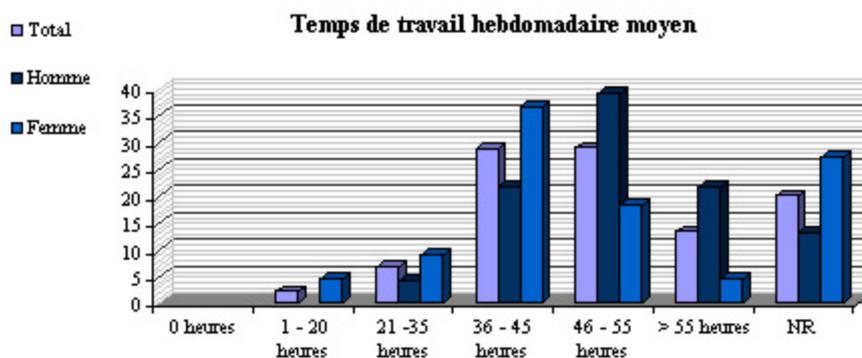
La **SA** est le cadre de travail de **14,3% des salariés en agence** d'architecture et de **25%** des architectes exerçant une activité autre que la maîtrise architecturale, dans le **secteur privé**.



24,4% [18,9%,] des personnes interrogées déclarent **exercer tout seul**, 28,9% [28,9%] travaillent au sein d'entreprise d'un **maximum de cinq salariés** et 31% [29,7%] dans des structures de **plus de cinq salariés**.

### *taux d'activité et temps de travail*

**80% des personnes interrogées déclarent exercer leur activité à temps plein** contre 15,6% à temps partiel. Le temps partiel concerne 18,2% des femmes contre 13% des hommes.



Le temps partiel est le plus usité dans le secteur public ou parapublic, il concerne un quart des architectes effectuant de la maîtrise d'œuvre architecturale en tant qu'associé. Le temps partiel est totalement absent parmi les salariés en agence d'architecture.

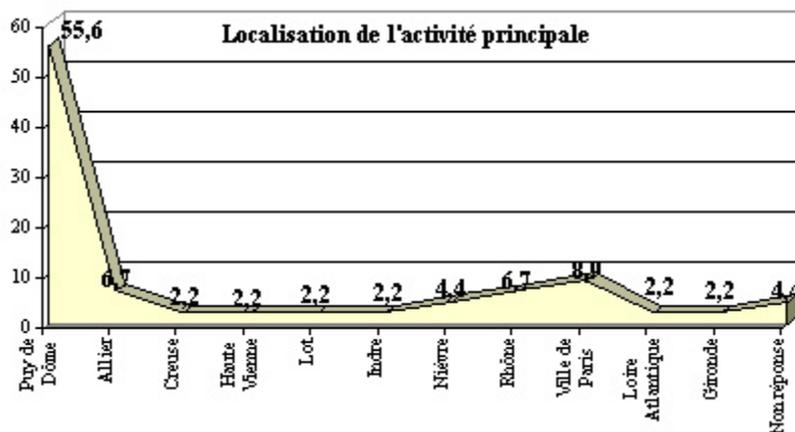
Le temps de travail hebdomadaire est relativement élevé avec **plus de 35 heures** pour 71,1% [71,4%] des diplômés et **plus de 45 heures** pour 42,2% [34,8%].

Les hommes sont plus concernés par cette charge de travail, puisque 82,5% contre 59,1% des femmes travaillent plus de 35 heures et 60,8% (22,7% des femmes) ont une semaine de plus de 45 heures.

28,9% [36,6%] des diplômés évaluent leur temps de travail entre **36 et 45 heures** par semaine (36,1% des femmes et 21,7% des hommes).

### *localisation de l'activité principale*

#### **Faible mobilité géographique**



Comme pour le premier emploi, l'activité principale se situe pour environ **70%** des diplômés de l'école de Clermont, sur le territoire du **Massif Central**. Avec **62,3%** l'**Auvergne** et en particulier le **Puy de Dôme (55,6%)** restent le lieu d'installation de l'activité professionnelle principale. 15,6% des diplômés rejoignent soit la Ville de Paris (8,9%) et le département du Rhône, essentiellement Lyon (6,7%). 13,4% se répartissent dans le reste des départements.